
Quelle maîtrise de l'obsolescence technologique informatique et télécom par les entreprises ?

Les entreprises prêtes à jouer le jeu
du développement durable productif

*Etude réalisée en novembre 2018
par*

SPOKING POLL^S

SOMMAIRE

• Synthèse

01

- 5 tendances positives en faveur d'une meilleure maîtrise de l'obsolescence technologique
- Les défis pour les entreprises dans la maîtrise de l'obsolescence
- L'analyse Lexmark : « Employés et entreprises militent de plus en plus pour une innovation verte »

• Résultats détaillés

02

- Votre entreprise est-elle sensible à l'obsolescence technologique ?
- Pensez-vous que c'est un sujet qui intéresse vos clients et partenaires ?
- Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que c'est un sujet qui intéresse vos clients et partenaires ?
- Dans les IT & Telecoms, quels sont les produits les plus concernés par l'obsolescence technologique ?
- A quelle fréquence renouvelez-vous les équipements IT ?
- Dans votre entreprise, sur les 5 dernières années, avez-vous augmenté ou réduit cette fréquence de renouvellement des matériels IT ?
- Par rapport au rythme d'obsolescence technologique observé dans les IT & Télécoms ces dernières années, quelles sont les fonctions qui sont les plus sensibles à l'allongement de la durée de vie des produits IT ?
- De quoi dépend votre politique de conservation des équipements IT et télécoms dans votre entreprise ?
- Dans vos achats IT & Télécoms, quels sont, en dehors du prix, les critères que vous favorisez le plus ?
- Selon vous, un allongement des règles de conservation des matériels IT nuit-il à la productivité de votre entreprise ?
- Pensez-vous que les collaborateurs dans votre entreprise sont...
- La location ou l'externalisation sont-elles des réponses efficaces à l'obsolescence technologique ?
- Si un de vos fournisseurs lançait un programme contre l'obsolescence technologique, quel serait votre l'accueil ?
- Que permet, dans votre entreprise, l'action contre l'obsolescence technologique ?
- Parmi les actions à engager dans le développement durable, quelles sont celles qui seraient pertinentes pour votre entreprise ?
- En tant que décideur seriez-vous prêt à acheter ou proposer d'acheter des produits IT reconditionnés, remis à neuf ?

• Méthodologie & échantillon

03

• A propos de Spoking Polls

04

Synthèse



5 tendances positives en faveur d'une meilleure maîtrise de l'obsolescence technologique

Les principaux résultats de l'étude font ressortir cinq tendances reportées par les entreprises qui illustrent la voie dans laquelle elles semblent s'engager pour une meilleure maîtrise de l'obsolescence technologique et, à plus long terme, un développement durable des produits informatiques et télécoms.

1 – 77 % des entreprises se sont déclarées sensibles à l'obsolescence technologique. Un chiffre important qui traduit la très forte sensibilité des grands comptes mais aussi d'une part grandissante des PME et PMI à ce sujet.

2 – Néanmoins la politique de conservation de leurs équipements informatiques et télécoms continue à reposer pour 72 % d'entre elles sur des règles financières. Les enjeux de développement durable ne sont cités qu'en dernière position avec seulement 20 % des répondants.

3 – En revanche un changement semble s'opérer en matière de critères d'achats informatiques et télécoms, dorénavant moins portés sur l'innovation mais beaucoup plus par la robustesse et la pérennité des produits pour 78 % des répondants.

4 – Mais si les entreprises semblent vouloir s'engager sur une voie plus raisonnée quant au renouvellement de leurs équipements, elles doivent compter avec les attentes de leurs collaborateurs sur ce sujet. Les collaborateurs sont à la fois sensibles aux sujets de développement durable (pour 55 %) mais plus encore en demande d'innovation pour 77 % d'entre eux.

5 – Les entreprises sont de plus en plus désireuses de s'inscrire dans une démarche globale de maîtrise de l'obsolescence technologique mais pour différentes raisons sous-jacentes. 63 % des entreprises se déclarent prêtes à agir pour faire des économies, 63 % également pour maîtriser l'innovation et 62 % pour s'engager en faveur du développement durable.

Synthèse

Les défis pour les entreprises dans la maîtrise de l'obsolescence

Sur la base des résultats globaux de l'étude, trois grands défis ont été identifiés pour les entreprises.

Défi 1 : Construire une innovation verte pour toutes les entreprises

Eviter une fracture technologique entre grandes, moyennes et petites entreprises. Si du côté des grandes entreprises le mouvement vers une meilleure maîtrise de l'obsolescence technologique est lancé, les petites et moyennes entreprises sont toujours demandeuses d'innovation, soucieuses de rattraper un certain retard. Il faut donc prouver qu'innovation peut rimer avec maîtrise de l'obsolescence technologique pour ce segment d'entreprises.

Défi 2 : Travailler sur les nouveaux critères de la productivité personnelle

Comme l'indiquent les résultats de l'étude, les collaborateurs souhaitent continuer à disposer d'outils informatiques et télécoms leur assurant la meilleure productivité possible. Le retour en arrière semble difficile pour les entreprises et elles devront construire des programmes de formation et de sensibilisation aux nouvelles technologies plus approfondis que par le passé. L'enjeu : créer une nouvelle pédagogie de la productivité ne reposant pas uniquement sur les outils informatiques et télécoms mais sur leurs usages et leurs partages dans un contexte de développement durable.

Défi 3 : Mieux tenir compte des politiques de développement durable des fabricants

Au-delà du fait que les entreprises peuvent externaliser leur politique d'achat par le biais de solutions telles que la location, il n'en demeure pas moins que, pour arriver à des résultats concrets, les entreprises doivent travailler de concert avec les fabricants autour des problématiques d'obsolescence technologique. C'est un travail de partenariat Entreprises-Fabricants qui ne semble pas suffisamment privilégié pour le moment.

L'analyse Lexmark

Employés et entreprises militent de plus en plus pour une innovation verte

Lexmark est un fabricant de produits d'impression qui œuvre depuis de nombreuses années en faveur du développement durable. Les résultats de cette étude témoignent des nouveaux défis qui émergent dans ce domaine et notamment des étapes à franchir pour prendre en compte la durabilité des produits et services.

L'étude met en exergue trois grands défis pour les entreprises souhaitant harmoniser leurs stratégies d'innovations avec la prise en compte des exigences du développement durable.

Tout d'abord, les PME doivent arriver au même niveau que les grandes entreprises dans la gestion de l'obsolescence technologique. Il est à noter aujourd'hui une différence d'approche. Dans les grandes entreprises, les politiques de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) mises en œuvre intègrent plus facilement les problématiques d'obsolescence technologique. Dans les PME, c'est peut-être plus difficile car lié à la sensibilité des dirigeants et des équipes mais, en même temps, les nouvelles générations de start up sont sensibles à l'innovation verte.

Le second défi qui émerge est économique et concerne les questions de compétitivité. Les entreprises sont en train de modifier leurs comportements afin de créer de nouveaux usages des outils informatiques et télécoms intégrant le développement durable sans bien sûr délaissier la productivité. Par exemple, on ne peut être qu'agréablement surpris par l'acceptation d'achat de produits d'occasion par les entreprises : 77% des décideurs seraient prêts à acheter ou proposer d'acheter des produits IT reconditionnés et/ou remis à neuf. Nous estimons que c'est une tendance très positive. Le marché du reconditionnement existe déjà et va se développer. Les clients qui sont davantage dans une recherche de service que dans une volonté d'acquisition de matériel seront naturellement ouverts au reconditionnement dans la mesure où ils disposent d'un service équivalent en qualité.

Le reconditionnement amené à se développer

On peut noter que l'appétence des employés et collaborateurs des entreprises pour l'innovation reste forte. Dans l'étude les collaborateurs soulignent qu'ils souhaitent d'abord disposer des meilleurs outils individuels de productivité (à 77%), qu'ils sont sensibles au développement durable (à 55 %) et qu'ils se sentent de plus en plus concernés par l'obsolescence technologique (à 45 %). L'innovation reste donc prépondérante dans le domaine de l'IT. Le défi est d'optimiser les outils et de les rendre technologiquement évolutifs et adaptés aux nouveaux usages collaboratifs. Il y a donc une forte demande pour une innovation verte combinant à la fois les avantages de l'innovation et les valeurs de développement durable. C'est pourquoi Lexmark intègre dans ses nouveaux produits à la fois des châssis métalliques robustes qui résistent aux épreuves du temps en même temps que des processeurs puissants conçus pour répondre aux besoins futurs de l'entreprise avec des fonctionnalités d'auto-diagnostic et de mises à jour.

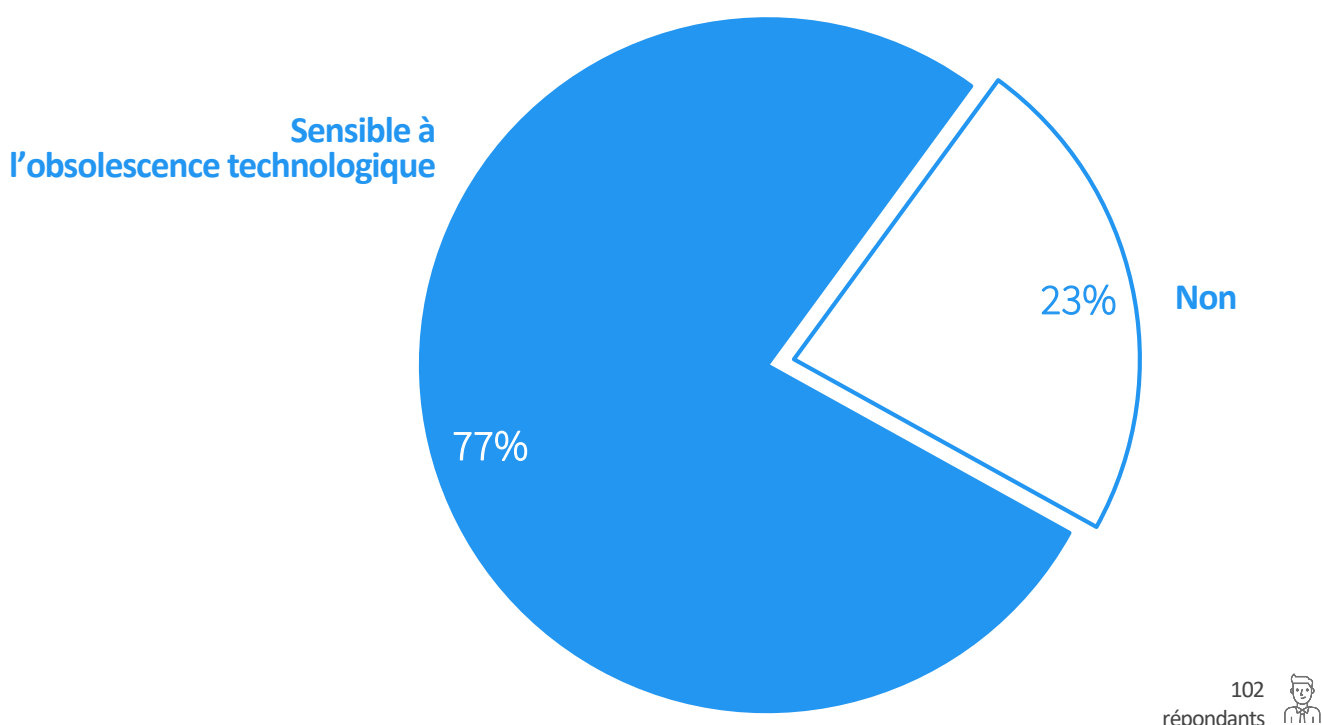
Le troisième défi formulé par l'étude concerne l'externalisation des outils informatiques et télécoms. Les entreprises doivent-elles louer ces outils et laisser leurs fournisseurs répondre seuls aux problématiques d'obsolescence technologique ? A première vue, l'externalisation et la location pourraient désengager le client de sa responsabilité au regard de la conception des produits et leur impact environnemental. Pour autant, l'externalisation peut aussi, au contraire, inciter les fabricants à produire du matériel plus durable. Lexmark s'est engagé dans la durabilité planifiée, c'est-à-dire dans la mise à disposition de produits qui durent plus longtemps. Les entreprises renouvellent leurs imprimantes en moyenne tous les trois ans. Lexmark propose cependant des produits d'une longévité de cinq ans et qui peuvent même être réutilisés du fait de leur robustesse.

Durabilité accrue du matériel, évolution des métiers et bien sûr responsabilité assumée sont donc les trois réponses de Lexmark aux défis de l'obsolescence technologique. Les fournisseurs d'équipements d'impression, selon cette étude, disposent d'ailleurs d'une bonne image. Leurs produits ne sont pas, de loin, les plus concernés par la problématique de l'obsolescence technologique (seulement 22% pour les imprimantes, 15% pour les copieurs).

Résultats détaillés

Votre entreprise est-elle sensible à l'obsolescence technologique ?

Une très forte sensibilité à l'obsolescence technologique

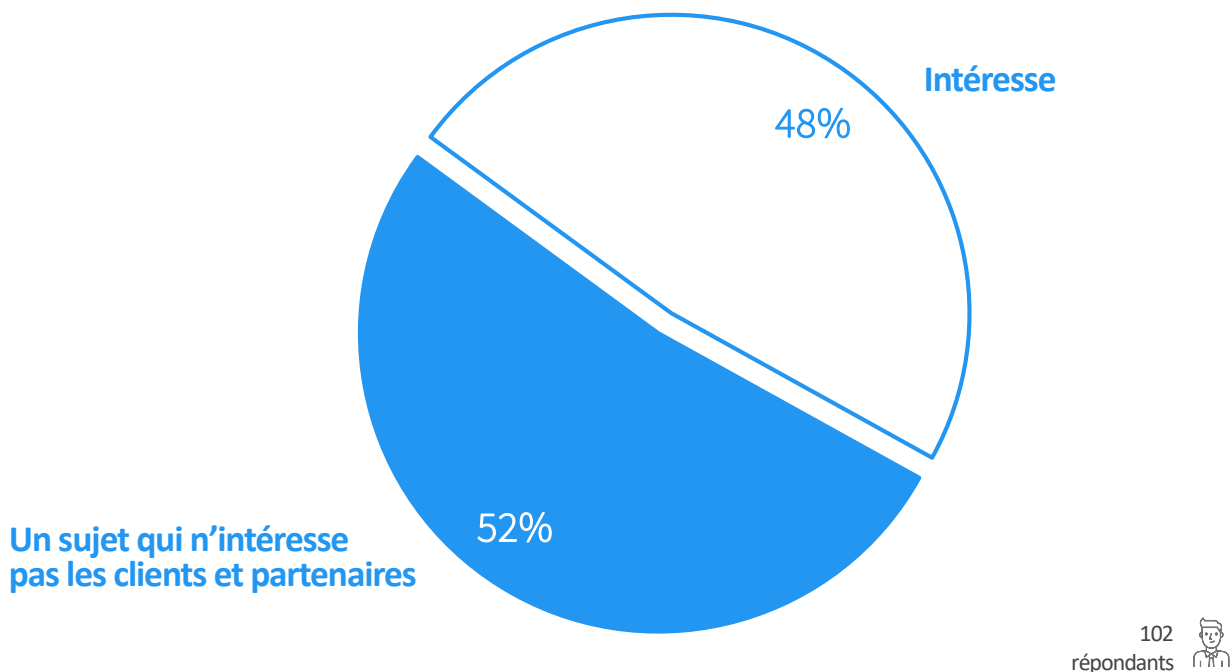


Comme l'indique le graphique ci-dessus, plus de 3 entreprises sur 4 sont sensibles à l'obsolescence technologique. On aurait pu penser que sur une telle question 100 % des entreprises auraient pu se déclarer sensibles à l'obsolescence technologique que cela soit pour des raisons économiques et financières ou liées aux enjeux de développement durable.

Ce n'est pas exactement le cas dans les résultats de cette étude, notamment pour des entreprises qui souhaitent effectuer un rattrapage dans le domaine de l'innovation technologique. Celle-ci reste perçue par les entreprises et leurs salariés comme un avantage collectif et individuel.

Pensez-vous que c'est un sujet qui intéresse vos clients et partenaires ?

Les grandes entreprises souhaitent impliquer leurs clients et partenaires dans la maîtrise de l'obsolescence technologique



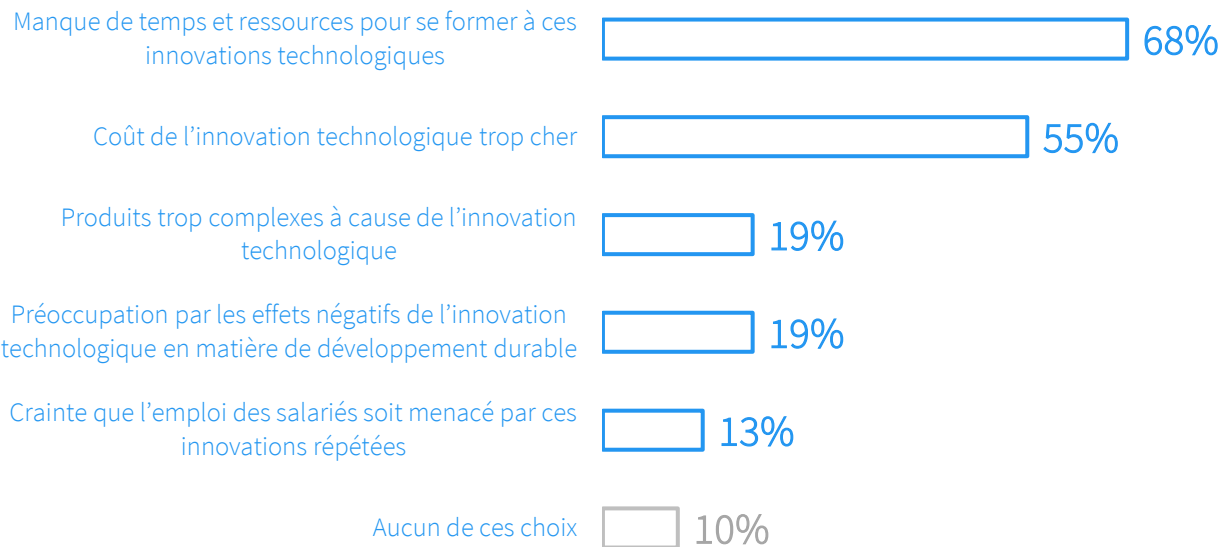
Les entreprises interrogées dans le cadre de cette étude estiment pratiquement à parts égales que le sujet de l'obsolescence technologique est un sujet qui intéresse les clients et partenaires (à 48 %) ou l'inverse (à 52%).

Quand on analyse les résultats par tailles d'entreprises les résultats sont plus tranchés. Les grandes entreprises estiment très majoritairement que c'est un sujet à partager avec leurs clients et partenaires. En revanche du côté des PME/PMI et des TPE c'est l'inverse. Ceci s'explique par la différence de niveau d'innovation dans ces entreprises. Dans les grandes entreprises, cela fait déjà maintenant plusieurs années que les échanges collaboratifs font partie des pratiques quotidiennes avec les fournisseurs et les clients. Ce qui est loin d'être le cas dans les PME/PMI et les TPE dont les systèmes d'informations restent assez traditionnels et basés sur l'automatisation des processus internes de base notamment la gestion et la comptabilité.

Très clairement pour les grandes entreprises l'obsolescence est un sujet global dans leur écosystème, ce qui n'est pas le cas des petites et moyennes entreprises.

Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que c'est un sujet qui intéresse vos clients et partenaires ?

Un écosystème embarqué dans la maîtrise de l'obsolescence technologique



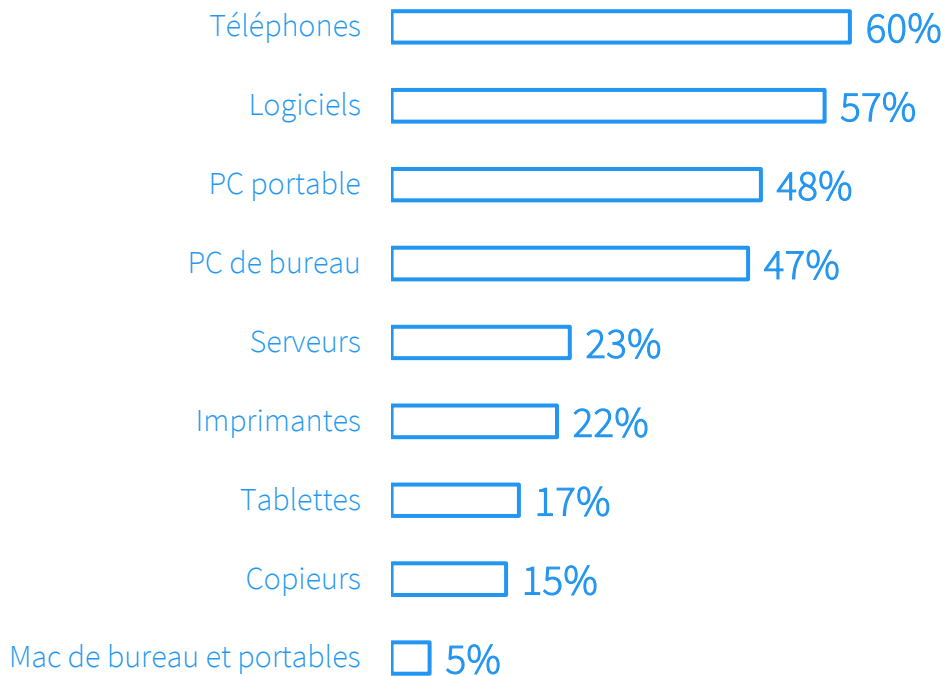
49 répondants
(Pensent que c'est un sujet qui intéresse les clients et partenaires)


Pour les entreprises qui estiment que le sujet de l'obsolescence technologique est un sujet qui intéresse leurs clients et leurs partenaires les 2 principales raisons données sont : le manque de temps et de ressources pour se former à l'innovation et le coût. L'étude montre que par rapport à ce sujet certaines entreprises souhaitent, comme indiqué précédemment, véritablement impliquer leur écosystème.

Leur engagement dans la maîtrise de l'obsolescence technologique doit être le fruit d'une réflexion globale sur l'éco système qu'elles souhaitent : le plus intégré et le plus responsable possible. Ce raisonnement en écosystème est d'ailleurs favorisé par plusieurs autres tendances comme la dématérialisation des échanges et surtout les technologies collaboratives. Une tendance de fond dans tous les secteurs d'activités liés notamment aux enjeux de RSE et bien sûr de développement durable.

Dans les IT & Telecoms, quels sont les produits les plus concernés par l'obsolescence technologique ?

Les fournisseurs d'imprimantes et copieurs reconnus pour leur maîtrise de l'obsolescence technologique



102
répondants 

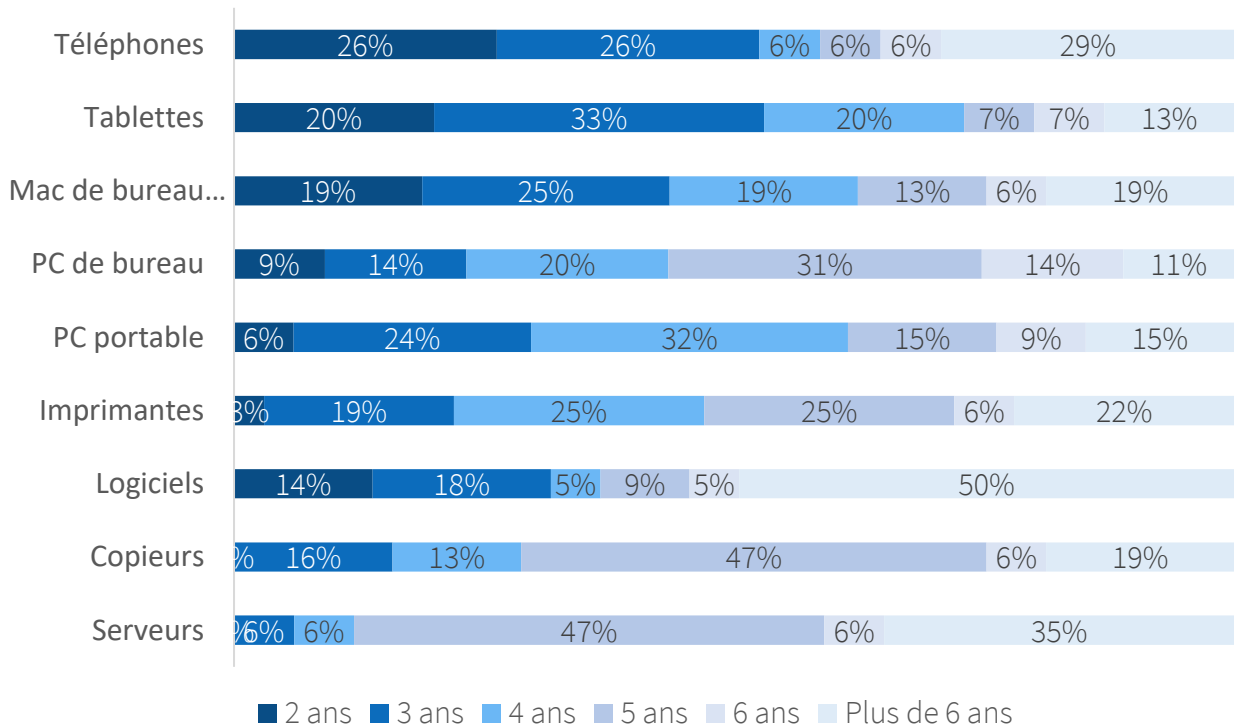
Les produits les plus cités et concernés par l'obsolescence technologique sont les produits de la téléphonie. C'est un secteur dont les cycles technologiques sont les plus courts aujourd'hui. Viennent ensuite le logiciel puis l'informatique.

Le secteur du logiciel avec notamment la montée en puissance des solutions en mode SaaS oblige les entreprises à un renouvellement plus rapide de leurs solutions. Il est à noter que l'impression et les copieurs ne sont cités qu'en 6^{ème} et 8^{ème} positions par les entreprises. Les programmes d'innovation des fabricants d'imprimantes et de copieurs ont mis davantage l'accent sur le développement durable ces dernières années. Des actions qui ont été portées par le « zéro papier » et la dématérialisation des échanges qui font partie déjà des bonnes pratiques des entreprises en matière de développement durable.

Le mouvement devrait encore s'accélérer dans les années qui viennent avec les efforts des pouvoirs publics liés à la modernisation de l'Etat tant auprès des entreprises que des citoyens visant à dématérialiser le plus possible les échanges.

A quelle fréquence renouvelez-vous les équipements suivants ?

Le rythme de renouvellement des équipements



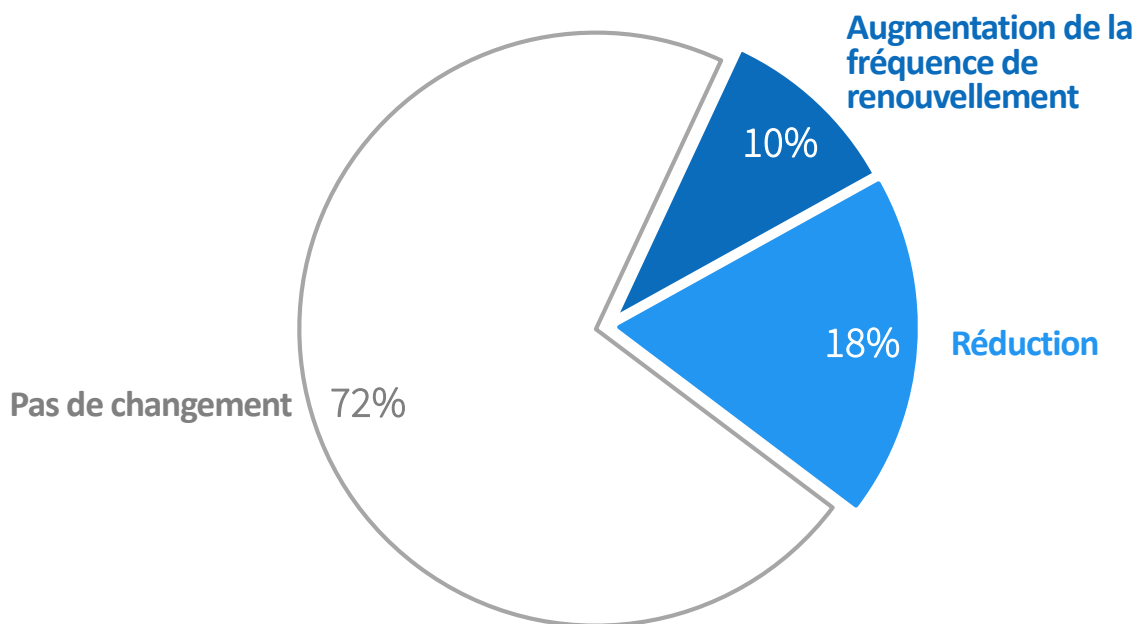
Concernés par chaque produit
Attention, bases faibles !


On note que les entreprises n'ont pas pu éviter un renouvellement plus rapide des produits dont les cycles d'innovation se sont accélérés comme dans la téléphonie ou les appareils mobiles. Sans doute parce que la pression des employés, notamment les nouvelles générations, est plus forte qu'avant sur ces produits. L'informatique d'entreprise a été supplantée par une informatique individuelle connectée qui est perçue comme un outil de productivité essentiel chez tous les salariés cadres mais aussi de plus en plus par les non-cadres, notamment dans les professions nécessitant de la mobilité.

Concilier les bonnes pratiques liées à la maîtrise de l'obsolescence au niveau de l'informatique d'entreprise mais aussi des équipements individuels sera sans doute l'un des prochains enjeux majeurs. Faire prendre conscience des enjeux de développement durable sans pénaliser la volonté des salariés de disposer des meilleurs outils de productivité individuels va faire partie des challenges à venir des entreprises.

Dans votre entreprise, sur les 5 dernières années, avez-vous augmenté ou réduit cette fréquence de renouvellement des matériels IT ?

Une approche apparemment inchangée



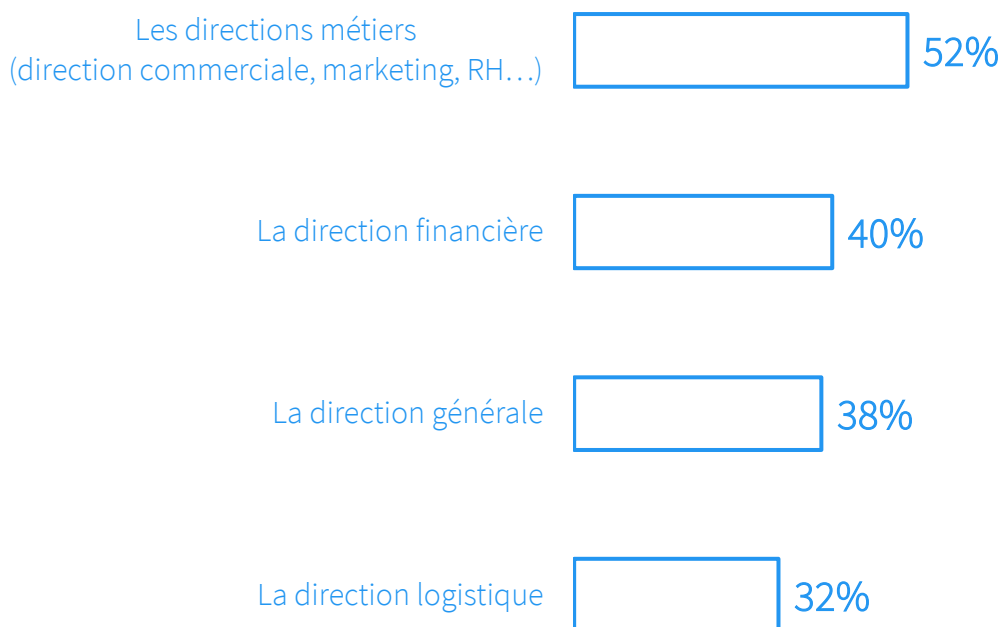
102
répondants 


Les entreprises n'ont pas bousculé leurs pratiques en matière de renouvellement des matériels informatiques et télécoms. 72 % des entreprises déclarent ne pas avoir changé le cycle de renouvellement de leurs matériels lors des cinq dernières années. Les contraintes et les pratiques financières expliquent cette stabilité.

A remarquer cependant que ceux, minoritaires, qui ont modifié la fréquence de renouvellement ont plutôt réduit cette fréquence et donc allongé la durée de vie de leurs équipements en parc.

Par rapport au rythme d'obsolescence technologique observé dans les IT & Télécoms ces dernières années, quelles sont les fonctions qui sont le plus sensibles à l'allongement de la durée de vie des produits IT ?

Les fonctions métiers plus soucieuses de leur confort technologique



102
répondants 

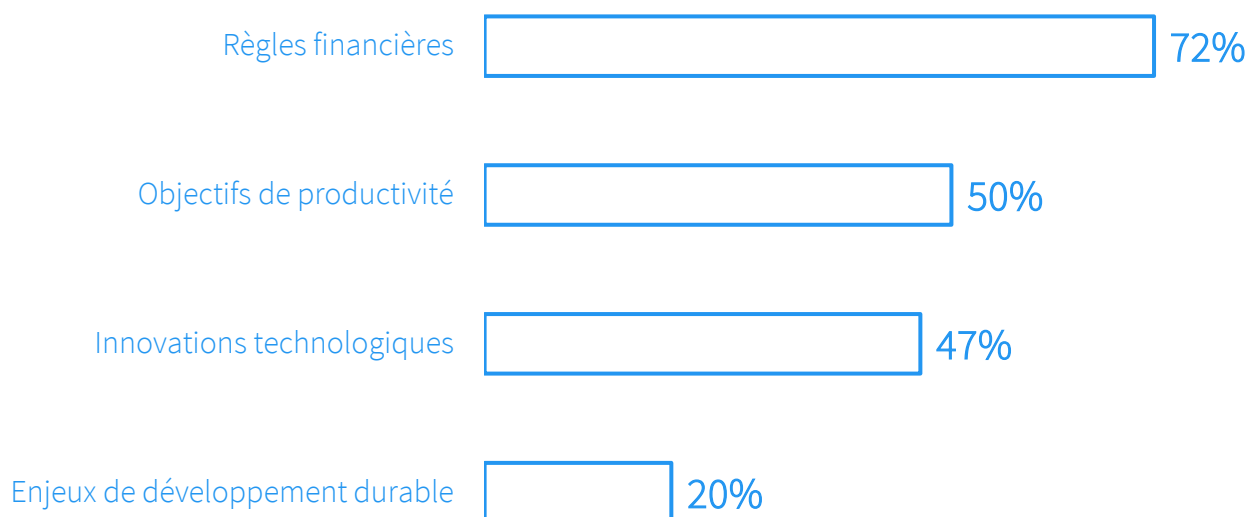
Ce sont sans surprise les fonctions métiers ayant un accès facilité aux outils de productivité personnel qui se déclarent le plus impacté par l'allongement de la durée de vie de ces produits. Même si on pourrait croire que ces profils de salariés pourraient être plus sensibles aux enjeux d'une innovation verte, ce sont ceux qui sont le plus en quête d'innovation permanente. Une contradiction qui pourrait freiner les actions des entreprises cherchant à mieux maîtriser le rythme des innovations technologiques dans le cadre des enjeux de développement durable.


L'étude montre clairement que ce sera l'un des enjeux majeurs pour les entreprises. Il s'agit notamment de développer désormais en interne une vision de la productivité non exclusivement basée sur la maîtrise de l'informatique et des télécoms. Un des enjeux sera notamment de prouver que la productivité individuelle des cadres et salariés n'est pas forcément liée à la maîtrise permanente de nouvelles fonctionnalités des outils individuels informatiques et télécoms. Sans revenir en arrière, il s'agit de bien distinguer les usages productifs et non productifs de ces solutions.

Les programmes des entreprises en matière de développement durable pourraient d'ailleurs aider les salariés à une meilleure prise de conscience des bons et mauvais usages de la technologie.

Votre politique de conservation des équipements IT et télécom dépend plutôt dans votre entreprise...

Le critère du développement durable n'est pas encore un critère de conservation des équipements télécoms



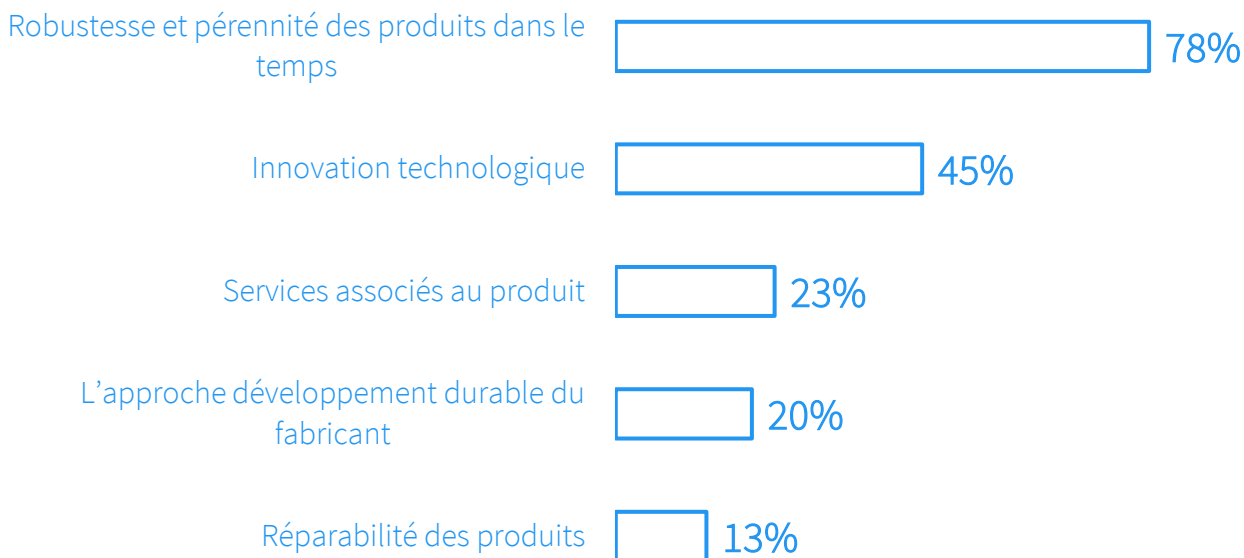
102
répondants 


Tout comme les répondants à cette étude avaient indiqué précédemment ne pas changer leurs pratiques en matière de renouvellement de leurs équipements informatiques et télécoms, les réponses à la question ci-dessus confirment que leur politique de conservation de leurs équipements obéit avant tout à des critères financiers.

Le développement durable n'est pas un critère de gestion de ces équipements. Il est cité en dernier et devancé par les objectifs de productivité et d'innovation technologique.

Dans vos achats IT & Télécom, quels sont, en dehors du prix, les critères que vous favorisez le plus ?

De nouveaux critères de choix liés au développement durable



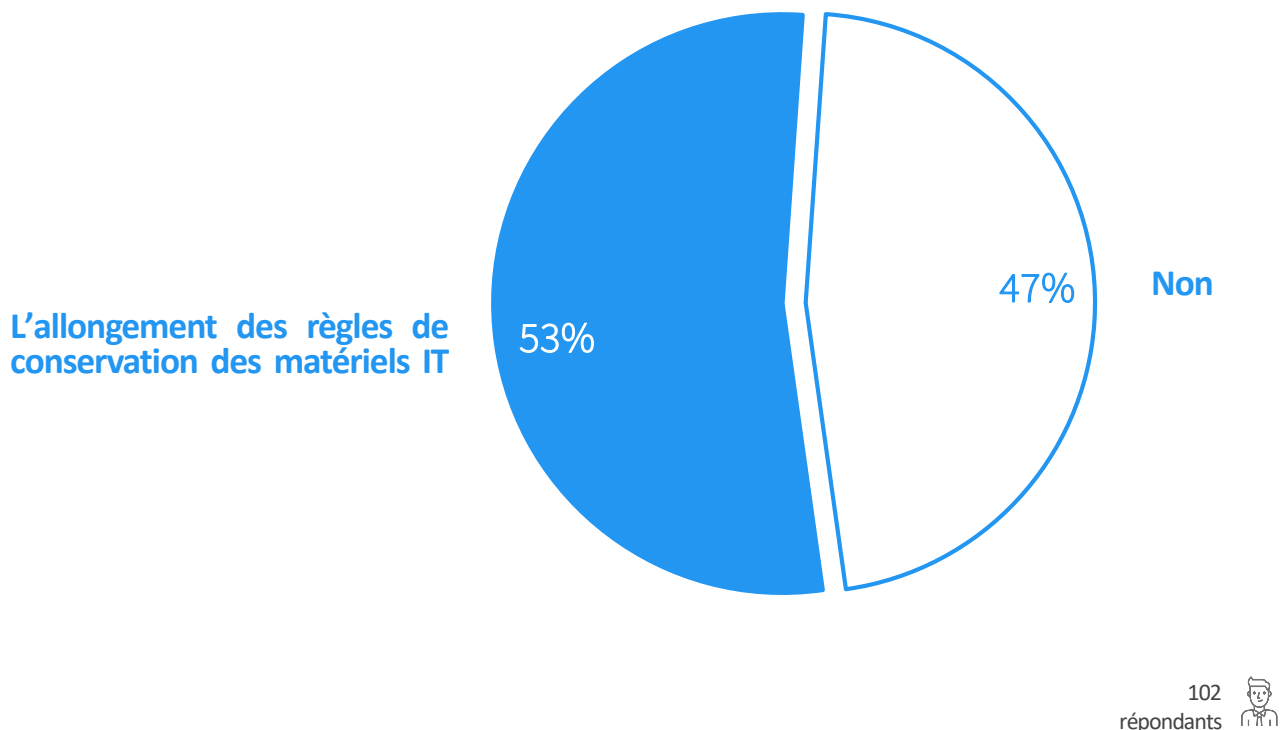
102
répondants 

Alors que les entreprises n'ont pas encore changé leur approche globale dans l'acquisition de produits IT et télécoms, les entreprises déclarent que la robustesse et la pérennité des produits sont très clairement, à 78 %, le principal critère de choix en dehors du prix. On notera que seulement 20 % des répondants citent comme critère de choix l'approche développement durable du fabricant. Les fabricants devront donc continuer à promouvoir auprès de leurs clients leur approche dans ce domaine.

Si les fabricants de produits IT et télécoms ont beaucoup œuvré sur les problématiques de green IT (le remplacement du courrier papier par l'email électronique par exemple), ils doivent maintenant poursuivre leurs actions en mettant en exergue la durabilité de leurs propres produits et services.

Selon vous, un allongement des règles de conservation des matériels IT nuisent elles à la productivité de votre entreprise ?

Le lien entre allongement des règles de conservation des équipements et productivité est assez peu marqué

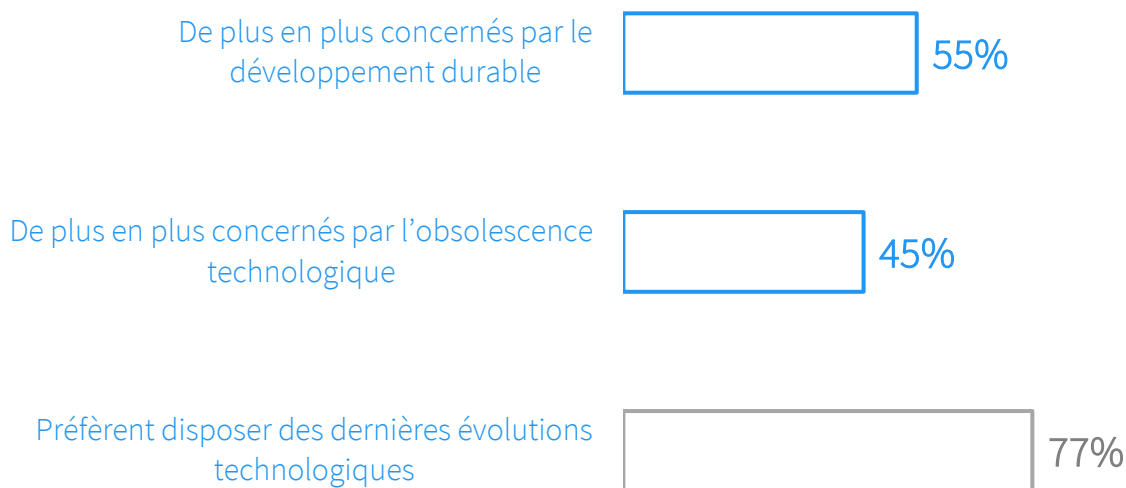



Les entreprises interrogées estiment à 53 % que l'allongement des règles de conservation des matériels IT nuit à la productivité de l'entreprise. 47% pensent le contraire. Un chiffre relativement élevé qui devrait progresser dans les années qui viennent à condition que les entreprises puissent mieux former leurs salariés aux avantages et inconvénients de l'innovation technologique dans un contexte de développement durable.

De notre point de vue, ce résultat traduit aussi l'essoufflement des stratégies d'innovation à cycle de plus en plus court afin de favoriser le renouvellement des matériels. Le bénéfice des nouvelles fonctionnalités n'apparaît pas toujours évident.

Pensez-vous que les collaborateurs dans votre entreprise sont...

Toutefois des collaborateurs à la fois soucieux du développement durable et de leur productivité via l'innovation



102
répondants 

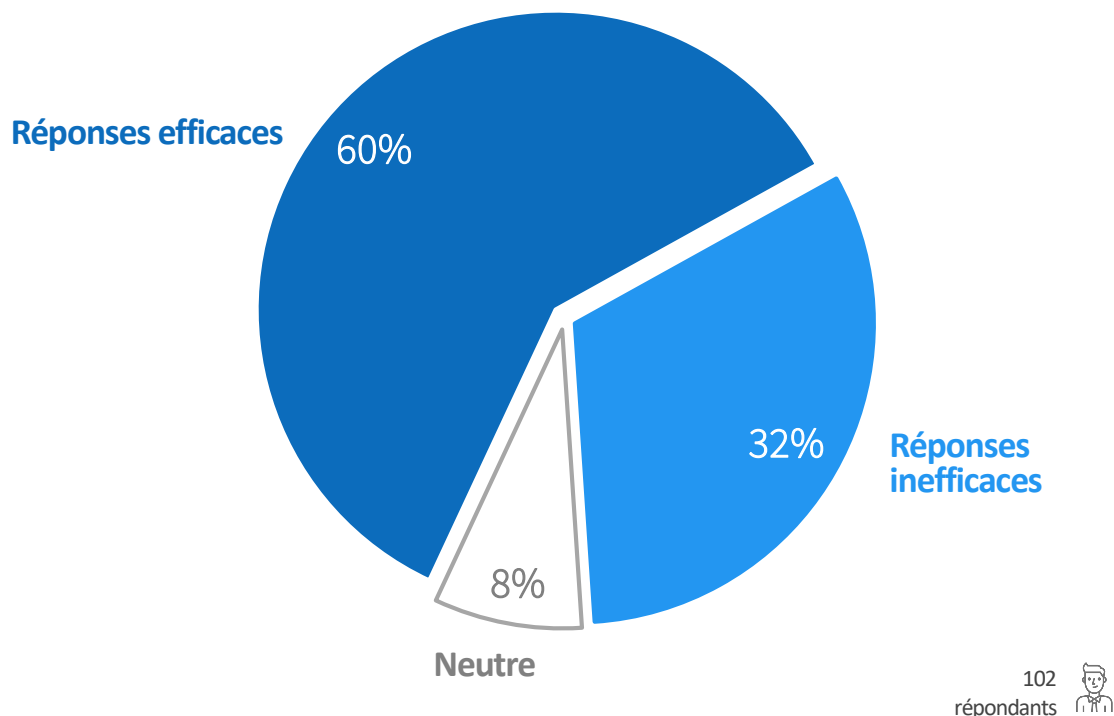
Les réponses à cette question viennent confirmer toute la contradiction actuelle du sujet lié à l'obsolescence technologique. Les répondants confirment que majoritairement leurs collaborateurs, à 55 %, sont sensibles au développement durable et à 45 % de plus en plus concernés par l'obsolescence technologique mais dans le même temps les répondants considèrent à 77 % que leurs collaborateurs préfèrent disposer des dernières évolutions technologiques. La volonté de rester « compétitif » grâce à la maîtrise des évolutions technologiques de l'informatique et des télécoms reste donc très forte.

Comme le montre les résultats de l'étude la perception des bénéfices individuels liés à l'innovation IT et Télécom reste très forte et surtout liée à la compétitivité individuelle de chaque collaborateur. Les entreprises qui ont favorisé l'accès à tous les outils individuels de productivité, soit en interne soit par des politiques indirectes, comme celles du BYOD (BringYourOwnDevice), ont largement favorisé cette perception.

Pour mieux prendre en compte le développement durable et mieux maîtriser l'obsolescence technologique il faudra que les entreprises innovent en formation et pédagogie si elles veulent respecter leurs engagements dans le domaine.

La location ou l'externalisation sont-elles des réponses efficaces à l'obsolescence technologique ?

Les solutions : l'externalisation, une réponse efficace à l'obsolescence technologique

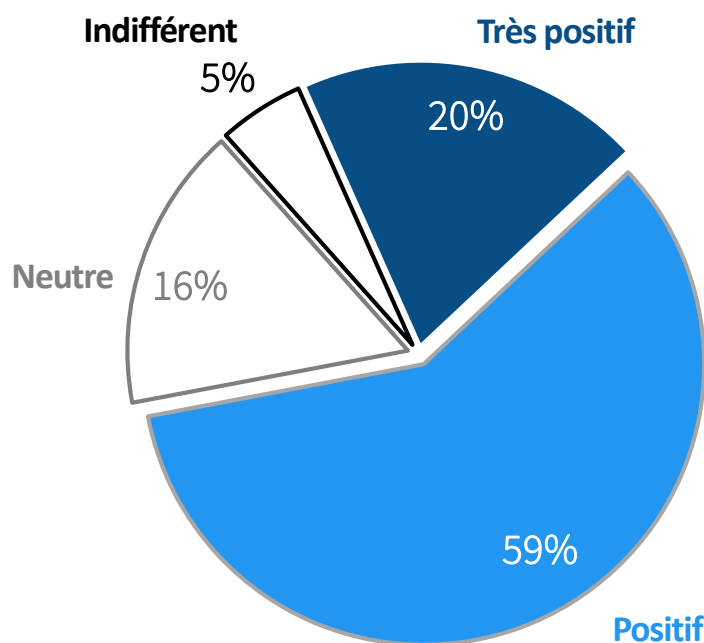



Face à la difficulté de faire évoluer leurs pratiques en matière de développement durable ou face à la difficulté de priver les salariés d'une amélioration permanente de leurs outils de productivité, les entreprises misent à 60 % sur la location et l'externalisation pour répondre efficacement à l'obsolescence technologique.

On pourrait penser que les entreprises cherchent à externaliser ce sujet en déportant leur responsabilité directe sur des tiers. En parallèle, on peut espérer que ces mêmes tiers auront une liberté d'action et de pression auprès des fournisseurs pour choisir de manière efficace les produits permettant de mieux maîtriser l'obsolescence technologique.

Si un de vos fournisseurs lançait un programme contre l'obsolescence technologique, quel serait votre l'accueil ?

Les solutions : des programmes fournisseurs contre l'obsolescence technologique accueillis positivement

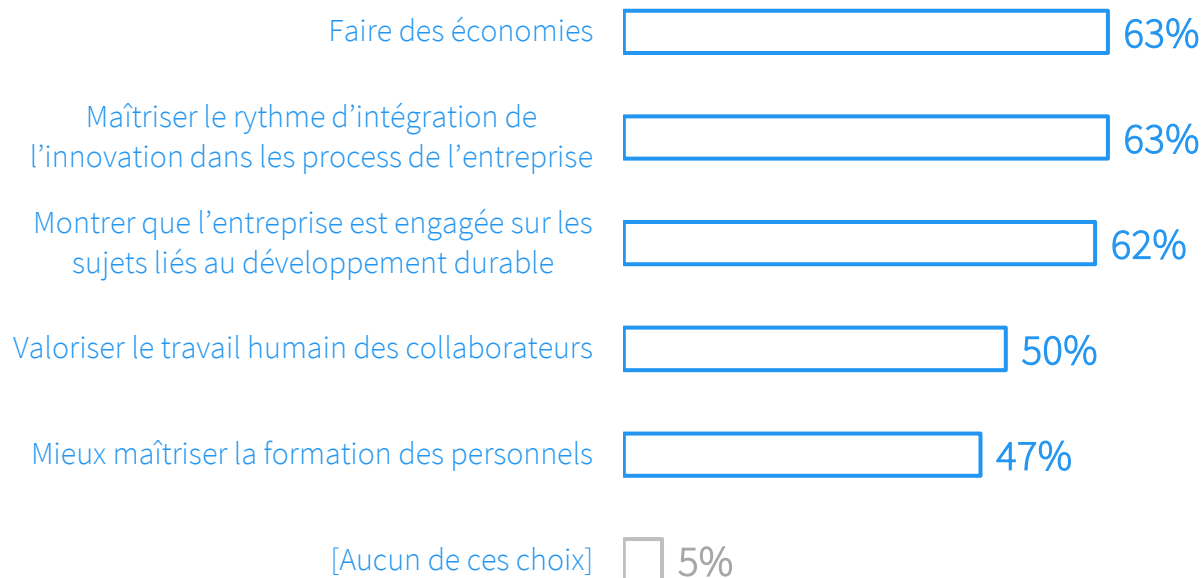



102
répondants 

A 59 % les entreprises accueillent positivement les programmes des fournisseurs contre l'obsolescence technologique. Elles sont même plus des deux tiers (79%) à estimer que c'est positif et très positif. Le message des entreprises vis à vis des fournisseurs IT et Télécoms est donc clair : aidez-nous à maîtriser cette obsolescence technologique.

Dans votre entreprise, agir contre l'obsolescence technologique permet de :

Et les motivations pour agir sont : les économies financières, la maîtrise de l'innovation et l'engagement écologique



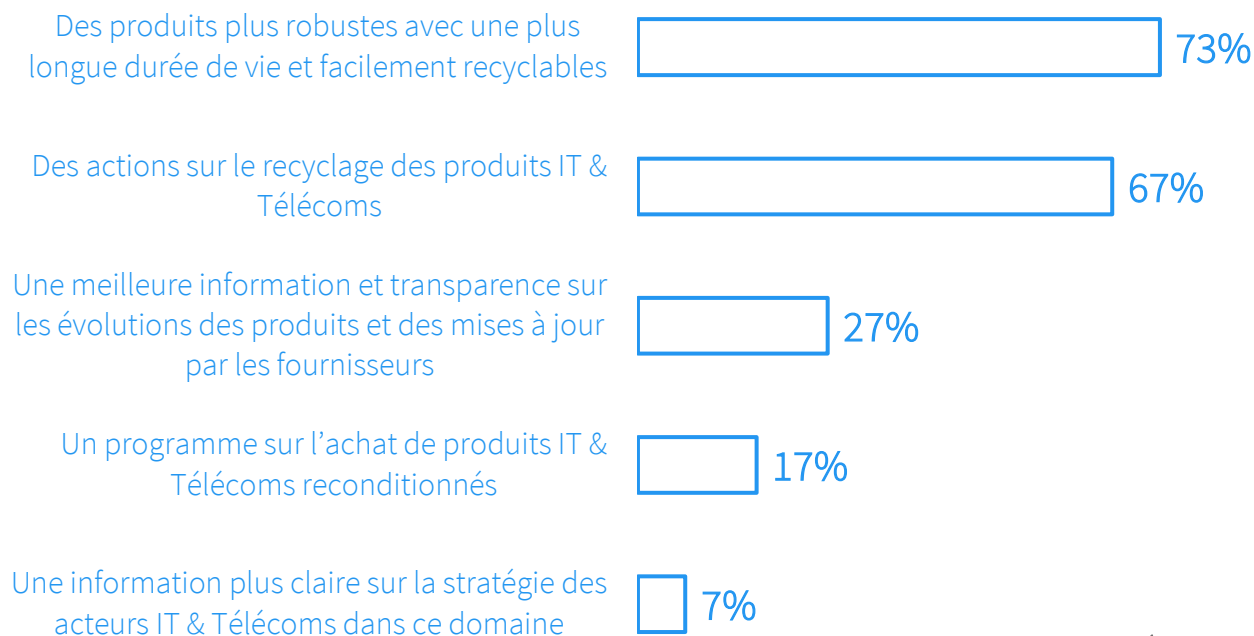
102
répondants 


Les motivations pour agir sur l'obsolescence technologique sont très claires. Les entreprises interrogées évoquent 3 raisons : à 63 % pour faire des économies et à 63% également pour maîtriser le rythme d'intégration de l'innovation. Et pratiquement sur le même plan montrer un engagement en faveur du développement durable.

On notera cependant que mieux maîtriser la formation des personnels n'est cité qu'en cinquième position alors que cela semble un sujet essentiel pour mieux maîtriser les outils de productivité personnels.

Parmi les actions à engager dans le développement durable, quelles sont celles qui seraient pertinentes pour votre entreprise ?

Les actions à engager : des produits plus robustes et davantage de recyclage des produits IT et télécoms



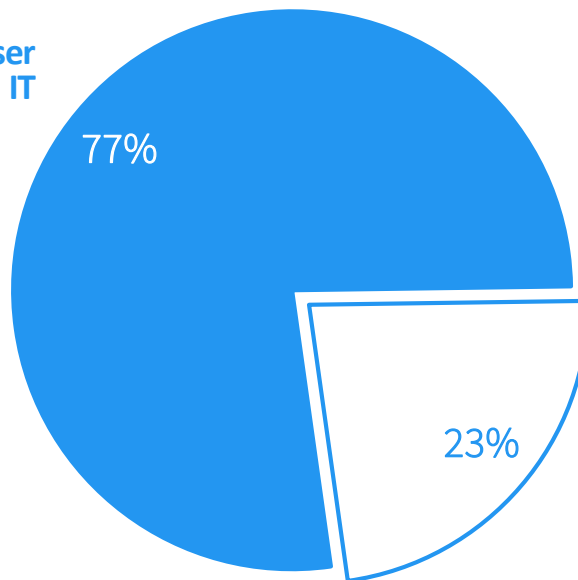
102
répondants 

En matière d'obsolescence technologique les entreprises préconisent deux actions : créer des produits plus robustes et favoriser le recyclage. Deux tendances qui sont bien inscrites dans les tendances actuelles du développement durable.

En tant que décideur seriez-vous prêt à acheter ou proposer d'acheter des produits IT reconditionnés, remis à neuf ?

Le reconditionnement : une solution pour laquelle les décideurs sont prêts


Prêt à acheter ou proposer d'acheter des produits IT remis à neuf



LES FREINS - problèmes de :

1. Qualité
2. Performance
3. Productivité
4. Image de marque

Non

102
répondants 

Le reconditionnement fait partie des solutions plébiscitées aux yeux des entreprises, même s'il reste des freins.

Un souhait à mieux prendre en considération par les fournisseurs.

Echantillon

| | |
|---|-----|
| PDG/Directeur Général/gérant/Associé/Co gérant/Co-responsable de l'activité | 0% |
| Directeur/responsable Administratif et/ou Financier | 20% |
| Directeur/responsable Informatique | 46% |
| Directeur/responsable System d'Information | 24% |
| Directeur/responsable des achats | 10% |
| 100 à 249 salariés | 36% |
| 250 à 499 salariés | 18% |
| 500 à 999 salariés | 12% |
| 1000 à 4999 salariés | 28% |
| 5000 salariés et plus | 6% |
| INDUSTRIE | 30% |
| CONSTRUCTION/ BTP | 2% |
| COMMERCE | 10% |
| SERVICE AUX ENTREPRISES | 12% |
| SERVICE AUX PARTICULIERS Y COMPRIS SANTE | 18% |
| SERVICE PUBLIC | 28% |
| INDUSTRIE | 26% |
| CONSTRUCTION/ BTP | 2% |
| COMMERCE | 6% |
| SERVICE AUX ENTREPRISES | 14% |
| SERVICE AUX PARTICULIERS Y COMPRIS SANTE | 22% |
| SERVICE PUBLIC | 28% |

Méthodologie

Objectifs :

Connaitre les projets des entreprises en matière de meilleure gestion de l'obsolescence technologique

Mode d'administration :

Enquête réalisée par internet et téléphone (CATI) via la plateforme SpokingPolls

Echantillon :

Responsables & directeurs informatiques, IT, DSI, responsable des achats, DAF
102 personnes interrogées

Dates de terrain :

du 16 octobre au 30 novembre 2018

A propos de SpokingPolls

SpokingPolls est une solution de sondage automatisée et une société d'études indépendante d'analyse. Dans le cadre de ses services elle offre à la fois des prestations techniques, des aides à la définition des études et exploite ses questionnaires sur différentes bases de contacts. Dans le cadre de ces activités elle peut être amenée à effectuer un travail de desk research provenant de différentes sources de manière individuelle ou en complément de ses études de terrain. SpokingPolls s'assure notamment que les experts qui interviennent pour son compte sur différents sujets soient reconnus par leurs compétences dans chaque domaine.

Clause de non-responsabilité, Droits d'utilisation

Clause de non-responsabilité

Le travail d'enquête de cette étude a été élaboré avec le plus grand sérieux dans le cadre d'entretiens téléphoniques réalisés auprès de décideurs marketing. Si vous trouvez sur ce document des informations qui vous paraissent erronées ou qui peuvent prêter à confusion, merci de nous le signaler en nous écrivant à l'adresse ggamiochipi@spokingpolls.com.

Droits d'utilisation

Cette étude est protégée par les droits d'auteur. Toute reproduction ou communication de son contenu à des tiers, même en partie, requiert l'autorisation explicite préalable des sponsors. La publication ou la diffusion des tableaux, graphiques, etc. dans d'autres publications requiert également une autorisation préalable.